

Association CULTURES JAZZ
Chez Virginie Guillaumet
56 Rue Naguet de Saint Vulfrain
76490 Villequier
culturesjazz@gmail.com

06 25 27 73 92

Le 25 avril 2022

Monsieur le Maire,
1 Av. Winston-Churchill,
76490 Rives-en-Seine

Monsieur le Maire,

Je me permets de revenir vers vous, concernant une demande que j'avais formulée par l'intermédiaire de l'accueil téléphonique de la Mairie.

J'avais demandé à pouvoir bénéficier d'un rendez-vous en présence de Madame Cives, Monsieur Hemard et de vous-même, afin de pouvoir discuter des propositions de cultures jazz, en dehors du festival « Du jazz dès l'Aube ».

Ces propositions peuvent toucher tous les âges.

Nous avons pour mission comme tous les acteurs culturels de former un nouveau public, et donc s'adresser à tous avec cette petite priorité qui reste les plus jeunes.

Construire un projet et le faire financer nécessite des délais, et la préparation doit se faire des maintenant, tout autant pour des présentations de projets pédagogiques, tout autant que de diffusion plus classique, concerts.

Il me faut pouvoir planifier.

L'association est dans l'attente de la confirmation de soutien de la DRAC et du département. Le conseil régional, envisage également un soutien sur les prochaines actions.

Enfin, je souhaitais vous informer, qu'une adhérente de l'association offre un orgue en parfait état et je souhaitai proposer de changer l'orgue de la chapelle de Villequier qui est vétuste et très abimé.

Cette adhérente est prête à l'amener.

Dans l'attente de vos propositions de rendez-vous, je vous prie d'accepter mes remerciements à nouveau pour le soutien apporté ainsi que mes salutations respectueuses.

La Présidente
Virginie Guillaumet



Virginie Guillaumet <culturesjazz@gmail.com>

Association CULTURES JAZZ

1 message

Virginie Guillaumet <culturesjazz@gmail.com>

18 octobre 2022 à 23:41

À : mairie@rives-en-seine.fr

Bonjour Monsieur le Maire et adjoints,
je me permets de revenir vers vous concernant la subvention votée en conseil municipal , le 24 mars 2022.
L'ensemble des éléments demandés avaient été envoyés par mail et transmis dès le départ. Le mail trop lourd n'avait pu arriver à destination. Je l'avais alors envoyé en plusieurs mails.

Je souhaite revenir sur les conditions d'octroi qui ne correspondent pas à la demande formulée factuellement . Cette demande était explicite elle demandait 500 euros pour les frais de fonctionnement de l'association et 500 euros pour l'organisation d'un concert.

Il n'est donc pas possible d'en changer l'objet qui a été visé par la préfecture .

Je souhaite au plus vite , car l'année avance , et il ne me reste que quelques mois devant moi pour finaliser les actions engagées.

Pour ce faire , je dois pouvoir percevoir ce qui a été voté en conséquence non d'une interprétation erronée de ma demande.

Un local de 150m2 est en cours de travaux , situé sur Saint Arnoult , lieu polyvalent de cultures , un website a été réalisé, des demandes de subventions complémentaires à celles octroyées par la DRAC sont à l'étude . Et plusieurs ministères suivent nos actions . Nous avons organisé un festival de Jazz sur trois jours dans les Yvelines avec l'embauche de 27 musiciens annoncés par europe 1 et plusieurs radios jazz .

Nous sommes désormais en lien avec les artistes de New York et l'éducation du Jazz new yorkais ainsi que de ceux de la Nouvelle Orléans .

Je ne comprends toujours pas la situation . Est ce possible de prévoir une date qui permettrait l'ouverture au collège et la mise en place d'un projet culturel éducatif.

Je travaille 20h par jour . Je me bats pour tenir face à mes difficultés personnelles dont Chantal DUTOT est informée. Je ne baisse pas les bras et reste mobilisé sur la diffusion du jazz.

Herbie Hancock : le jazz puise ses racines dans l'humanité

Ce n'est pas à un maire affilié au parti socialiste que je vais en expliquer les tenants et aboutissant ce jour où l'on fête Mendès France . Je suis bien certa

Rives-en-Seine, le 22 novembre 2022

Pôle Vie Locale & Associative, Communication

Dossier suivi par : Sabine KRZYZELEWSKI

Tél. : 02 35 95 90 12

Mél : vie-locale@rives-en-seine.fr

Objet : Subvention 2022

Le Maire de Rives-en-Seine

à

Madame Virginie GUILLAUMET

Présidente « Cultures Jazz »

3 bis Rue Auguste Vacquerie

Villequier

76490 RIVES-EN-SEINE

Madame,

Suite à vos diverses sollicitations, nous vous informons qu'en application de la délibération n°DL2022-021 du 24 mars 2022, votre association « Cultures Jazz » peut prétendre, comme les autres associations de Rives-en-Seine dans leur première année d'existence, à une subvention de 300 euros.

Nous vous rappelons que la subvention exceptionnelle, votée au budget 2022, de 1 000 euros n'est allouée qu'à la condition de prouver l'organisation de la manifestation à laquelle elle se rapportait. Or, sauf erreur de notre part, le festival que vous envisagiez ne s'est pas tenu.

Vous recevrez donc le virement de 300 euros sur le compte de « Cultures Jazz » dès réception du RIB de votre association.

Restant à votre écoute,

Nous vous prions d'accepter, Madame, nos salutations respectueuses.



Bastien Coriton

Bastien CORITON

Maire

Conseiller Départemental



Virginie Guillaumet <culturesjazz@gmail.com>

Virginie Guillaumet / Association Cultures jazz

1 message

Virginie Guillaumet <culturesjazz@gmail.com>

31 mars 2023 à 20:37

À : b.coriton@rives-en-seine.fr

Bonjour Bastien,
je me permets de revenir vers toi pour faire suite au rendez- vous du 8 Mars 2023 en présence de madame Chantal Dutot , Maire déléguée de ma commune tout autant résidente que de siège d'association.

Lors de ce rendez vous nous avons évoqué la présence sur le territoire de l'association à portée nationale, Cultures jazz , souhaitant poursuivre l'ensemble de ses actions de défenses des artistes jazz et de la diffusion de cette musique sur le territoire .

Ce courrier fait également suite à la demande de subvention effectuée par mes soins auprès des services concernés et dont tu as pris connaissance.

Tu as abordé le sujet de la culture , valorisant les choix établis , qui ne répondent pas réellement à un programme culturel , puisque de ligne de dépense culture il n'y a pas , mais répondent à des critères d'animation.

Tu m'as évoqué les difficultés budgétaires rencontrées par la commune concernant les augmentations de charges de 200 000 non compensées par l'état , m'expliquant alors une coupe nécessaire sur le budget animation concert d'été, soit environ 1500 euros d'économie et tu m'as fait part des orientations prises par la commune concernant cette ligne de dépense animation.

En effet depuis 40 ans m'as tu dis , les choix et orientations sont établies :

- cinéma
- Fête du cidre et des pommes . Présidente de l'association , ton épouse.
- fête de la musique
- concerts escale cuivre président de l'association adjoint à la culture
- concerts d'été , aucune proposition ou demandes.
- les musicales de Normandie
- les marchés nocturnes , aucune proposition ou demandes.

Tu m'as également fait part lorsque j'ai évoqué la possibilité de devenir un interlocuteur culturel et ma participation sur différentes programmations , que tu n'en avais pas besoin et que tu avais recruté à cet effet il y a deux ans , alors que je sollicitais déjà la municipalité un employé spécialisé , directement lié avec l'adjoint à la culture , Monsieur Sylvain Hémard.

Connaissant ma situation personnelle sans emploi , précaire de la culture , tu n'as pas souhaité effectuer d'entretien.

C'est ton choix et en effet tu es libre de ta politique et de ton organisation.

Comme je te l'ai expliqué, mon association propriétaire d'une licence d'entrepreneur de spectacle est soumise aux réglementations de diffusions inhérentes à la loi d'organismes de spectacles (Urssaf , pôle emploi, Audiens , Sacem)
L'année 2021 , j'ai contribué à l'embauche de 9 artistes professionnels de grande qualité , à la Mailleraye sur Seine ou tu es conseiller général. Cadeau de plus de 5000 euros de concert dans l'église . Public présent malgré l'orage phénoménal , Tu n'es même pas venu saluer l'ancêtre du jazz français présent François Jeanneau , âgé de 86 ans .

Cette année j'ai contribué à l'embauche de 27 musiciens.

Soutenir les artistes , c'est donc les rémunérer et les déclarer , ainsi que les soutenir dans leur vie quotidienne , dans leur création

Depuis mon arrivée sur ton territoire , et ayant fait suite à une première embauche par Damien Reich au sein de l'école de bouville , contrat s'étant terminé d'un commun accord après intervention d'avocate , pour irrespect du contrat de travail et des réglementations inhérentes à ce contrat , la municipalité , dans le cadre de son soutien à l'obtention du permis de conduire m'a octroyé une aide de 600 euros , un bon alimentaire de 50 euros.

Concernant l'association , malgré les éléments transmis , aussi bien d'action sur les territoires ruraux , malgré mes demandes en 2022 de rendez vous afin d'organiser un événement ...Rien ne s'est fait . Tout cela a déjà été rédigé et je ne reviendrai donc pas dessus.

Le festival du Jazz dès l'Aube proposé dès juin 2021 , se voit encore en attente faute de concertations possibles avec l'ensemble des interlocuteurs prêts à étudier la demande : département , DRAC , Région . Les demandes à adresser aux organismes tels que le CNM , la SACEM et la SPEDIDAM sont à effectuer une fois les concertations territoriales envisagées.

Ta

Comme me l'a écrit ton direct des services , une subvention de 300 euros , accordée à toutes les nouvelles associations du territoire , pour ses frais de fonctionnement . Il aura malgré tout fallu plusieurs mois entre les votes de subventions et le versement de cette aide , sur la base des mêmes droits que l'ensemble des associations du territoire . Aucun privilège dans cette aide accordée.

Ma situation , est toujours la même, malgré mon CV et mon expérience associative de 33 années d'engagement pour l'accès à la culture pour tous, auprès des plus démunis et des défavorisés de l'accès au droit , malgré des programmes éducatifs luttant contre toutes les formes de discrimination et de violences , tu ne souhaites pas me trouver une place dans cet environnement ou je réside désormais depuis quatre ans et demi..

Si je te fais ce mail , c'est pour te faire part à nouveau de mon cv .

Ma situation extrêmement précaire , voit désormais des impayés de loyers , une note d'eau , des dettes de séparations , faute de véhicules , et c'est au service social faute d'emploi adapté, faute de prise en compte de mon Autisme Haut potentiel , dans l'attente de la suite de mes rendez vous avec le centre régional de l'autisme, que je dois m'adresser .

Puis je solliciter auprès de la mairie un double soutien , celui d'une subvention destinées aux frais de fonctionnement de l'association et d'un autre côté une aide sociale qui me permettrait de m'en sortir.

je fais part , comme je te l'avais déjà exprimé d'un bilan et d'un nouveau lancement d'alerte auprès de la ministre , concernant ma situation.

je lui transmettrai ce dernier mail adressé.

Te remerciant par avance de l'étude de ma situation , très particulière , en conséquence de mes différences qui ne demandent qu'à être incluse , je te prie de recevoir , mes salutations respectueuses.



Virginie Guillaumet CV.pdf
2474K